



Les jeunes Néo-Aquitains habitent-ils chez leurs parents ?

En Nouvelle-Aquitaine, trois quarts des jeunes vivent chez leurs parents à 18 ans et 10 % à 29 ans. Parmi les jeunes, les femmes et les actifs en emploi habitent plus souvent hors du domicile parental. Les femmes qui ont leur propre logement sont plus jeunes et plus fréquemment au chômage que les hommes. Dans les départements universitaires et ceux avec des taux d'emplois élevés, les jeunes habitent moins souvent chez leurs parents.

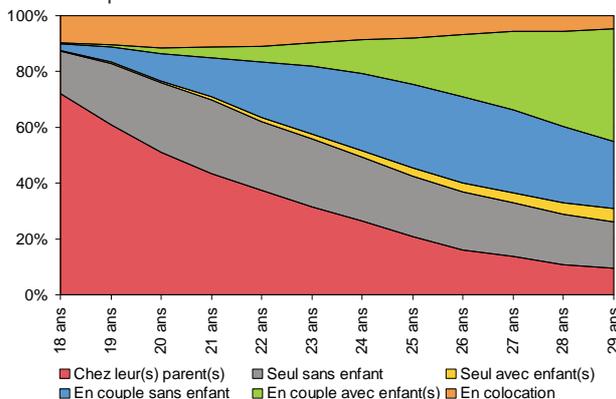
Florence Blanché, Hélène Decorme, Insee

Quatre jeunes sur dix vivent chez leurs parents à 22 ans

De façon générale, la part de jeunes vivant chez leurs parents diminue avec l'âge. En Nouvelle-Aquitaine, 72 % sont dans cette situation à 18 ans, 37 % à 22 ans et 9 % à 29 ans (figure 1). Cette baisse est forte entre 18 et 22 ans et se tasse progressivement après 22 ans.

1 À 20 ans, un jeune sur deux vit chez ses parents et un sur quatre habite seul

Répartition des jeunes selon l'âge et le mode de cohabitation en Nouvelle-Aquitaine



Champ : population des ménages de 18 à 29 ans

Source : Insee, Recensement de population 2013, exploitation complémentaire

Lorsque les jeunes n'habitent pas chez leurs parents, ils résident dans la plupart des cas soit seuls, soit dans la famille qu'ils ont fondée. La part des jeunes dans ces deux derniers cas de figure augmente avec l'âge : elle passe de 18 % à 18 ans à 86 % à 29 ans. La part de tous les jeunes de 18 à 29 ans résidant hors du domicile parental est plus élevée en 2013 qu'en 2006 (+ 1,8 point). Ils sont également un peu plus

nombreux à vivre en colocation, hébergés chez un ami, au sein d'une autre famille... (8,6 % contre 8,1 %).

Dans la région, les jeunes occupent plus précocement un logement différent de celui de leurs parents : à 21 ans, 57 % n'habitent pas chez leurs parents contre 50 % en France de province. Ils vivent aussi plus souvent seuls (26 % contre 21 %). À 29 ans, les modes de cohabitation des jeunes de la Nouvelle-Aquitaine sont cependant semblables en proportion à ceux des jeunes de France de province.

À tous les âges, les jeunes femmes habitent moins souvent avec leurs parents

À tous les âges, la part des femmes vivant chez leurs parents est plus faible que celle des hommes : 9 points de moins à 18 ans, 16 points à 22 ans et 7,6 points à 29 ans. Lorsqu'elles ont quitté le logement parental, elles vivent plus souvent en couple que les hommes, surtout après 20 ans. Et elles font ce choix plus tôt : en couple, l'homme a en moyenne 2,5 ans de plus que sa conjointe.

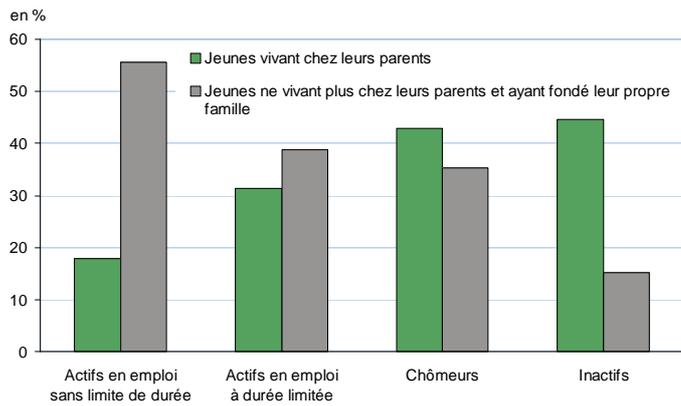
Les jeunes actifs résident moins chez leurs parents

La moitié des jeunes est en situation d'emploi à 22 ans alors qu'ils ne sont que 17 % à 18 ans. Les jeunes actifs en emploi vivent moins souvent chez leurs parents, et encore moins souvent s'ils ont un emploi sans limite de durée (figure 2). Ainsi, parmi les jeunes, alors que 43 % des chômeurs et 45 % des inactifs vivent chez leurs parents, ils ne sont plus que 31 % dans ce cas lorsqu'ils ont un emploi à durée limitée et même 18 % avec un emploi sans limite de durée.

Parmi les jeunes ayant quitté le logement parental, les actifs en emploi disposent en outre plus souvent de leur propre

2 Les jeunes actifs en emploi : moins souvent chez leurs parents

Lieu de résidence des jeunes néo-aquitains selon leur situation professionnelle



Champ : population des ménages de 18 à 29 ans

Source : Insee, Recensement de population 2013, exploitation complémentaire

logement (*définitions*). Les jeunes en emploi sans limite de durée et ceux qui travaillent à temps plein ont aussi plus souvent leur propre logement. La profession occupée est aussi déterminante : l'autonomie résidentielle des jeunes cadres est ainsi plus marquée que celle des autres professions. Le niveau de diplôme favorise en effet l'insertion dans l'emploi et donc l'émancipation du domicile parental. Ainsi, seuls deux jeunes diplômés du supérieur sur dix résident au domicile de leurs parents contre près de quatre jeunes sur dix parmi les peu ou pas diplômés (diplôme inférieur ou égal au brevet).

Les différences de genre sont aussi notables : moins souvent en emploi que les hommes, les jeunes femmes ne résidant plus chez leurs parents ont pourtant plus souvent leur propre logement. Notamment, parmi les jeunes chômeurs, près de 63 % des femmes ont leur propre logement contre un peu moins de 40 % des hommes.

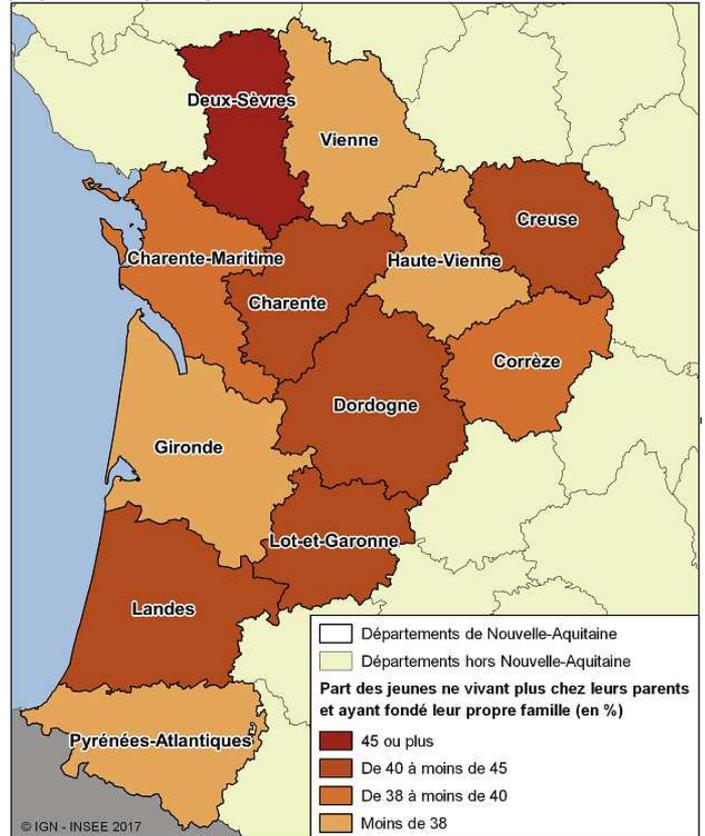
Des disparités entre départements liées à l'offre en formations initiales et à l'emploi

Dans les départements universitaires de la Gironde, des Pyrénées-Atlantiques, et plus particulièrement de la Vienne et la Haute-Vienne, la part des jeunes vivant chez leurs parents est faible (moins de 29 % dans ces deux derniers départements contre 33 % en Nouvelle-Aquitaine). Les jeunes y vivent davantage seuls. De fait, ces départements accueillent de nombreux jeunes pour qui la poursuite des études implique de quitter le domicile parental.

Les départements avec les taux d'emploi des jeunes les plus élevés sont aussi ceux où la part des jeunes ayant fondé leur propre famille est forte (*figure 3*). Ainsi, dans le département des Deux-Sèvres, le taux d'emploi des jeunes est le plus élevé de la région (57 %, soit 11 points de plus qu'au niveau régional) et 47 % des jeunes y ont fondé leur propre famille (9,5 points de plus qu'au niveau régional). ■

3 Dans les Deux-Sèvres, les jeunes résident plus souvent avec la famille qu'ils ont fondée

Part des jeunes ne vivant plus chez leurs parents et ayant fondé leur propre famille par département



Champ : population des ménages de 18 à 29 ans

Source : Insee, Recensement de population 2013, exploitation complémentaire

Méthodologie

Les résultats sont issus de l'exploitation complémentaire du recensement de la population 2013. Le champ se limite à la population des ménages âgés de 18 à 29 ans et résidant en Nouvelle-Aquitaine. Sont exclus de l'étude les jeunes vivant dans un service de moyen ou long séjour, une communauté religieuse, une caserne, un foyer étudiant, un établissement social de court séjour, en habitation mobile, les sans-abri, les marinières et les détenus. Ces jeunes hors ménage représentent 34 800 personnes soit 4,6 % des jeunes de 18 à 29 ans. 61 % de ces jeunes vivent en foyer étudiant.

L'autonomie est mesurée dans cette étude par le fait de vivre dans son propre logement et d'avoir un emploi.

Définitions

Avoir son propre logement dans cette étude, en lien avec le recensement de la population, équivaut à être la personne de référence du ménage ou le conjoint de la personne de référence du ménage. Ainsi, pour un couple vivant seul, les deux personnes sont considérées comme ayant leur propre logement.

Insee Nouvelle-Aquitaine

5, rue Sainte-Catherine
BP 557
86020 Poitiers Cedex

Directrice de la publication :
Fabienne Le Hellaie

Rédacteur en chef :
Jean Sebban

ISSN : 2492-6957
© Insee 2017

Pour en savoir plus

- Missègue N., Portela M. et Rivalin R., « Ressources et accès à l'autonomie résidentielle des 18-24 ans », *les dossiers de la DREES* n° 8, novembre 2016
- Blanché F., « Plus d'un jeune de 18 à 29 ans sur deux est en emploi », *Insee Flash Nouvelle-Aquitaine* n° 18, novembre 2016
- Decorme H., « Moins de jeunes en Nouvelle-Aquitaine, mais un peu plus longtemps en études », *Insee Flash Nouvelle-Aquitaine* n° 14, octobre 2016
- « Couples et familles », *Insee Références*, Édition 2015

